

Les neuroleptiques : règles de sevrage recommandées

Par Thérèse

Dans le cas des neuroleptiques, nous ne disposons pas d'autant de données précises. Toutefois, nous avons observé une tendance générale dans les règles de sevrage, à savoir un pourcentage de diminution très petit et des paliers plutôt longs. Les présentes recommandations sont donc à considérer avec une certaine prudence!

Règles générales pour les neuroleptiques

Pourcentage de diminution recommandé : **< 3%**

Longueur des paliers recommandée : **jusqu'à 35 jours**

Dans le cas des neuroleptiques, comme dans le cas des antidépresseurs, il faut veiller à avoir le moins de symptômes possibles, voire pas du tout...

Bien sûr tout est modulable pour chacun!